

L'Ordo Paenitentiae de 1974**I. Présentation générale** (un *Ordo* de 120 pages) [Cf. 5/5]

- Les trois premiers chapitres : trois formes de célébration sacramentelle (A, B, C), avec deux nouvelles formules d'absolution)
- 4^{ème} chapitre avec ample choix de lectures (la place faite à la Parole de Dieu !) etc. . . .
- En appendice II : 40 pages de modèles de célébrations pénitentielles et d'examens de conscience (qui n'ont pas de caractère officiel) [Cf. 9 D].

II. Les *Praenotanda* (RR 1-40, en 6 chapitres) [Cf. 5/6]**A. Remarques préliminaires**But de ces *Praenotanda*

Question de vocabulaire (cf. les titres de l'*Ordo* et du rituel français) : Pénitence ou réconciliation ? On se réconcilie s'il y a rupture, mais si ses péchés ne causent pas de rupture, peut-on parler de la nécessité de se réconcilier ?

Deux langages pour deux approches

- a) Un langage proche de l'Écriture, spéc. de s. Paul, et des Pères (dans le document de base)
- b) Le langage de la théologie traditionnelle consacrée au concile de Trente

B. Commentaire de détail**I. *De mysterio reconciliationis in historia salutis*** (RR 1-2 = RF 1-2. RF ajoute RF 3-5)

Ce chapitre place le sacrement de pénitence dans l'horizon de toute l'action salvifique de Dieu envers son peuple, qui culmine dans le mystère réconciliateur du Christ (2 Co 5,18s.; cf. Rm 4,25, Mc 1,15), et se réalise dans l'Église par l'œuvre du Saint-Esprit, à travers le baptême et l'eucharistie, et à travers le sacrement de pénitence (mis en parallèle avec le baptême, selon cit. de s. Ambroise).

II. *De reconciliatione paenitentium in uita ecclesiae* (RR 3-7 = RF II.6-8 et IV. 14.17.19)

Ce chapitre, du moins dans sa première partie (RR 3-5 = RF II. 6-8), évoque la dimension ecclésiale de la réconciliation.

L'Église . . . à la fois sainte et appelée à se purifier [LG 8]. . . poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement (RR 3 = RF 6). Ce qui se réalise de diverses façons (RR 4 = RF 8). Si le péché sera toujours d'abord atteint à Dieu, que Dieu seul peut pardonner, il a une dimension communautaire et sociale (RR 5 = RF 7), de sorte qu'en recevant le pardon de Dieu, *en même temps ils se réconcilient avec l'Église . . .* (RR 4 [= RF 8 fin], cf. RR 5)

La suite (RR 6-7 [RF IV. 14.17.19]) reprend le langage traditionnel (*contritio, confessio, satisfactio, absolutio*) en évoquant les actes essentiels du sacrement de pénitence (RR 6 = RF 15), avec le souci de montrer leur enracinement dans l'expérience humaine et la tradition biblique.

RR 7 (= RF 17 et 19) rappelle la nécessité et l'utilité du sacrement, parle des péchés graves (et non des péchés mortels), du *plan du Dieu de miséricorde (iuxta misericordis Dei dispositionem)* plutôt que de *droit divin* et finit par évoquer l'aspect eucharistique et eschatologique de ce sacrement où l'Église *proclame sa foi, rend grâce à Dieu et offre sa vie comme un sacrifice spirituel*.

RF ajoute les composantes de la pénitence chrétienne (RF 16) et tout un chapitre (RF III 9-13).

III. *De officiis et ministeriis in reconciliatione paenitentium* (RR 8-11 = RF V. 20-23)

Ce chapitre fait état successivement du rôle de la communauté (RR 8) – en premier ! -, du rôle (RR 9) et des dispositions (RR 10) du ministre du sacrement, enfin du rôle du pénitent (RR 11).

Toute la communauté doit être présente au cheminement du pécheur vers Dieu, par l'accueil et le pardon mutuel, la prière, etc. (RR 8). Mais *l'Église exerce le ministère du sacrement de pénitence par l'évêque – le premier! – et les prêtres* (RR 9). Le confesseur est juge, médecin des âmes, et même un véritable père spirituel (*paterno munere*) appelé à révéler au pénitent le cœur du Dieu Père et le visage du Christ Bon Pasteur (RR 10). Le pénitent est lui-même le premier engagé, il *célèbre avec le prêtre la liturgie de l'Église qui se renouvelle continuellement* (RR 11).